

L'intégration de la biodiversité dans les Stratégies d'investissement

Application chez Sienna IM

La biodiversité est devenue un enjeu central pour les investisseurs soucieux de la durabilité et de la résilience de leurs portefeuilles. Alors que les risques associés à la perte de biodiversité se font de plus en plus matériels, il est essentiel pour les investisseurs d'intégrer ces considérations dans leurs stratégies d'investissement. Cet article explore les approches que les investisseurs peuvent adopter pour intégrer la biodiversité dans leurs stratégies, en se concentrant sur les classes d'actifs des actifs cotés et de la dette privée et en illustrant avec l'approche adoptée chez Sienna IM.



ASTRID LIEDES
Analyste Finance Responsable,
Actifs cotés et hybrides, Sienna IM



ILARIA MANZOCCHI
Analyste ESG,
Sienna IM

L'importance de la biodiversité pour les investisseurs

L'intégration de la biodiversité dans l'analyse des investissements devient un passage obligé pour les investisseurs cherchant à naviguer dans les complexités du paysage financier actuel. Avec l'accélération de la dégradation des écosystèmes, les implications pour la performance financière deviennent plus évidentes. Les investisseurs doivent reconnaître que l'impact et la dépendance des entreprises à l'égard de la biodiversité représentent des risques significatifs, notamment des risques liés à des changements réglementaires, des dommages à la réputation et des ruptures opérationnelles. En intégrant les considérations liées à la biodiversité dans leurs stratégies d'investissement, les investisseurs peuvent identifier des risques et des opportunités qui ne sont pas immédiatement apparents à travers des métriques financières traditionnelles. Cette approche proactive améliore non seulement la gestion des risques, mais aligne également les pratiques d'investissement sur les objectifs de durabilité mondiaux. Engager un

dialogue avec les entreprises sur leurs impacts sur la biodiversité favorise la responsabilité et incite à des améliorations en matière de gestion environnementale, contribuant ainsi à une économie plus résiliente et durable. Alors que la communauté financière reconnaît de plus en plus l'interconnexion entre le capital naturel et la performance économique, l'intégration de la biodiversité dans l'analyse des investissements n'est pas seulement une nécessité éthique, mais un impératif stratégique pour le succès à long terme.

Cadre général d'intégration de la biodiversité

L'exclusion de certains secteurs du portefeuille est la première étape pour réduire les risques liés à la biodiversité, même s'il n'y a pas d'exclusion systématique des secteurs ayant un impact élevé sur la biodiversité ou fortement dépendants de celle-ci. En excluant certains secteurs, comme le tabac, le charbon et les

hydrocarbures non conventionnels, les investisseurs peuvent réduire leur exposition aux risques liés à la biodiversité tout en soutenant une économie plus durable. Cependant, l'exclusion ne doit pas être la seule approche. Il est également important d'intégrer des enjeux biodiversité dans l'analyse ESG – approche développée dans cet article – avant d'engager un dialogue constructif avec les entreprises opérant dans des secteurs à fort impact sur la biodiversité. L'engagement permet d'encourager des améliorations concrètes dans les pratiques des entreprises, tout en favorisant une meilleure compréhension des enjeux environnementaux.

L'intégration de la biodiversité

L'intégration de la biodiversité dans l'analyse des investissements en dette privée et actifs cotés est essentielle pour garantir des décisions d'investissement responsables et durables.

Dette privée

Une approche structurée commence par une analyse approfondie des controverses, permettant d'identifier celles qui sont spécifiquement liées aux enjeux de biodiversité. Cette évaluation est cruciale pour comprendre les risques associés et pour favoriser une sélection plus éclairée des actifs dans les portefeuilles.

De plus, il est crucial de prendre en compte les impacts potentiels sur les zones sensibles en matière de biodiversité, que ce soit à travers un questionnaire ESG lors de la due diligence ou par d'autres méthodes d'évaluation. Cette prise en compte

permet d'identifier et d'évaluer les risques associés aux activités des entreprises et projets financés.

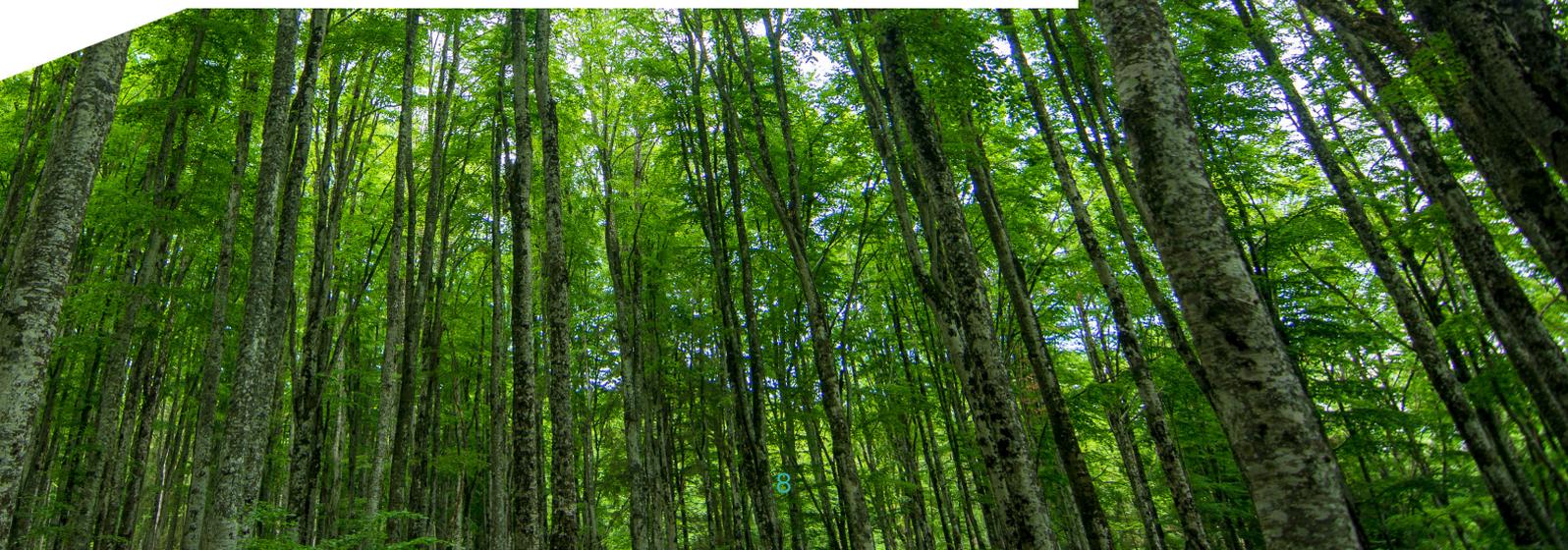
L'intégration de critères tels que la proximité à des zones sensibles et d'autres facteurs pouvant affecter les écosystèmes, comme la gestion des déchets et les rejets dans l'eau, dans l'attribution de la note ESG est essentielle pour prendre pleinement en compte la biodiversité dans l'analyse. Cette démarche permet d'assurer une évaluation complète des risques et opportunités liés à la biodiversité, renforçant ainsi la durabilité des décisions d'investissement.

Clauses d'impact

Dans le cadre de son Fonds Biodiversité, Sienna IM a intégré des clauses d'impact liées à la biodiversité. Ces clauses permettent d'ajuster les conditions financières en fonction des performances environnementales des projets financés. Nous appliquons par exemple pour l'un de nos financements une réduction de 15 points de base si le projet obtient un label de durabilité spécifique à partir d'une date déterminée, et 15 autres points de base si l'exploitation agricole s'est vu délivrer une certification bio de moins de 12 mois, garantissant une production sans intrants chimiques. De plus, une réduction de 10 points de base est prévue si le taux de couvert végétal atteint les niveaux prévus selon une trajectoire de couvert végétal spécifique à une date donnée. Ces mesures incitent les entreprises à améliorer leurs pratiques environnementales, tout en renforçant notre engagement envers la préservation de la biodiversité.

Exemples de questions posées par Sienna IM dans le questionnaire ESG annuel :

- Si la société est située dans ou à proximité d'une zone clé du point de vue de la biodiversité, des évaluations appropriées ont-elles été réalisées pour ces zones, et sur la base de leurs conclusions, les mesures de réduction nécessaires mises en oeuvre ?
- L'entreprise a-t-elle réalisé une évaluation de son impact et de ses dépendances sur la biodiversité ?
- La société a-t-elle réalisé une évaluation de son empreinte en terme de biodiversité ?
- La société a-t-elle effectué des mesures de ses polluants aquatiques ?
- La quantité de déchets sur les chantiers est-elle contrôlée ?
- Un système de contrôle de la consommation d'eau ou de détection des fuites a-t-il été mis en place ?



Actifs cotés

Pour les actifs cotés, les enjeux biodiversité sont directement intégrés au sein de l'analyse des risques ESG utilisés dans le processus de sélection des titres. La notation extra-financière utilisée retient les enjeux ESG les plus pertinents, ceux présentant un impact significatif sur la valeur financière d'un émetteur et, par conséquent, sur le risque financier et le profil de rendement d'un investissement. Pour chaque enjeu ESG identifié, la politique, les pratiques et les résultats obtenus par les systèmes de gestion dédiés aux risques ESG sont analysés et quantifiés. Il en résulte une note risque ESG. Les enjeux ESG peuvent inclure, en fonction du secteur, des problématiques liées directement à la dégradation de la biodiversité, en plus des enjeux climat.

Exemples d'enjeux biodiversité pris en compte dans la notation ESG des émetteurs investis par l'expertise actifs cotés de Sienna IM :

- Les émissions, les effluents et les déchets
- L'utilisation des terres et de la biodiversité
- L'utilisation des ressources

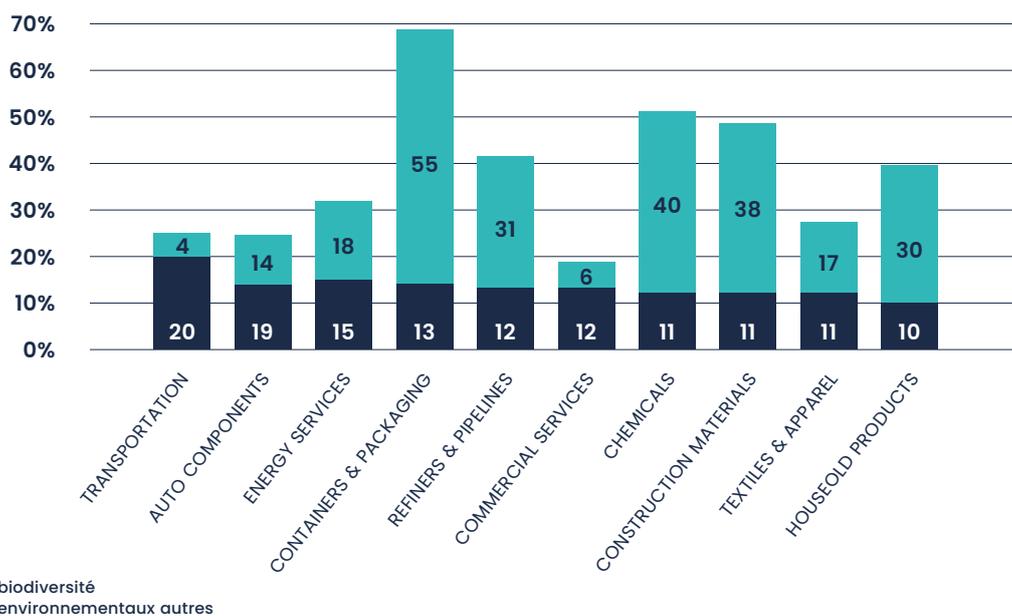
Une mauvaise gestion des enjeux biodiversité se reflète ainsi, avec les autres enjeux ESG, dans la note de risques ESG qui est ensuite utilisée pour exclure les émetteurs les plus risqués.

La prise en compte des controverses en lien avec la biodiversité est également primordiale car elle matérialise l'impact d'une entreprise sur la biodiversité. Ces événements sont analysés et doivent être pris en compte dans le processus d'investissement extra-financier.

Retrouvez [la politique biodiversité de Sienna IM](#) pour découvrir davantage son approche, ses engagements et initiatives biodiversité.

Ci-dessous les 10 secteurs du MSCI Europe les plus exposés à des enjeux biodiversité mis en perspective avec les autres enjeux environnementaux auxquels les secteurs sont exposés.

Pondération sectorielle des thèmes liés à la biodiversité parmi les enjeux environnementaux



Source : Sienna Actifs Cotés, Sustainalytics, 2024

Ce document est destiné exclusivement aux investisseurs professionnels au sens de la directive 2014/65/UE (MIFID II). Ce document est une communication marketing présentant les stratégies et l'expertise des sociétés de gestion du groupe Sienna Investment Managers. Ce support n'a aucune valeur précontractuelle ou contractuelle, il fournit des descriptions ou des analyses basées sur des informations générales. Les opinions qui y sont exprimées ne tiennent pas compte de la situation individuelle de chaque investisseur et ne peuvent en aucun cas être considérées comme un conseil juridique, un conseil fiscal ou une recommandation, une sollicitation, une offre ou un conseil pour tout investissement ou arbitrage de titres ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'horizon de placement recommandé est un minimum et ne constitue pas une recommandation de vente à l'issue de cette période. D'une manière générale, les performances passées ne constituent pas une garantie des performances futures des investissements. La valeur des investissements et la performance des produits présentés dans ce document peuvent augmenter ou diminuer fortement et un investisseur peut ne pas récupérer le montant initial de son investissement. Certains investissements, en particulier les investissements dans des fonds de capital-investissement ou de capital-risque, présentent un degré de risque supérieur à la moyenne et doivent être considérés comme des investissements à long terme.

Les produits présentés dans ce document peuvent faire l'objet de certaines restrictions dans certains pays ou à l'égard de certaines personnes. En conséquence, vous êtes invité à vous assurer du respect des dispositions légales et réglementaires qui vous sont applicables. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Elles ne peuvent être reproduites en tout ou en partie sans l'autorisation préalable de Sienna Investment Managers.

Sienna Investment Managers, société par actions simplifiées au capital de 10 000 EUR, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 983 606 211.